



On ne veut pas me payer ! aidez moi svp

Par **Ryan**, le **23/09/2008** à **14:08**

Bonjour,

Je vous écris car j'ai effectué deux jours de travail dans un supermarché en tant que hôte de caisse.

Etant voué à moi même et voyant que cet emploi ne me plaisais guère, j'ai donc téléphoné et prévenu que je ne souhaitais pas continuer dans l'entreprise, j'ai donc arrêté d'y travailler.

Je n'ai pas signé de contrat et je n'ai sûrement pas été déclaré non plus auprès de L'URSSAF.

Je n'ai pas été payé pour le travail fournis, ils font la sourde oreille pourtant j'ai bien travaillé dans l'entreprise et ils jouent sur le fait que je n'ai pas signé le contrat.

Que faire pour obtenir ce que de droit?

Ais-je des chances de gagner contre eux ?

Merci pour votre réponse